

COBE ApS
 Trangravsvej 6, 1436 Copenhagen, Denmark
 +45 32 54 43 00
 cobe@cobe.dk
 www.cobe.dk



BRUT architecture and urban design C.V.B.A
 Antoine Dansaertstraat 92, 1000 Brussel
 +32 (0)2 450 99 00
 info@brut-web.be
 www.brut-web.be



Mission d'auteur de projet visant à l'aménagement de la place Robert Schuman et de ses abords entre le parc du Cinquantiennaire et la chaussée d'Etterbeek, sur le territoire de la Ville de Bruxelles

Ontwerpersopdracht betreffende de inrichting van het Robert Schumanplein en de omgeving ervan tussen het Jubelpark en de Etterbeeksesteenweg, op het grondgebied van de Stad Brussel

Place Robert Schuman et ses abords / Schumanplein en omgeving

PV comité d'accompagnement générale (CAG)

Mardi 27 mars 2018 – 14h – BM – Direction Projets et Travaux

BM (Bruxelles Mobilité) – Direction Projet et Travaux – Pouvoir Adjudicateur (PA)			
Pierre Obsomer	Responsable du projet	pobsomer@sprb.brussels	X
COBE+BRUT – Auteur du projet			
Francis De Wolf	Responsable du projet BRUT	francis@brut-web.be	X
Vincent Van Den Broucke	Chef de Projet BRUT	vincent@brut-web.be	0
Caroline Nagel	Responsable du projet COBE	caroline@cobe.dk	0
Maria Aufegger	Chef de Projet COBE	mau@cobe.dk	X
ARA – Support technique auteur du projet			
Dries Beys	Responsable du projet ARA	dries@atelierruimtelijkadvies.be	X
CAG – comité d'accompagnement générale			
Pierre Lemaire	Perspective Brussels - Stratégie territoriale (BBP)	plemaire@perspective.brussels	x
Benoit Dupriez	Bruxelles Mobilité - Direction Stratégie (BM-DS)	bdupriez@sprb.irisnet.be	x
Cedric Bossut	Beliris	cedric.bossut@mobilite.fgov.be	x
Fabienne Lontie	maître architecte de la Région Bruxelles-Capitale (BMA)	flontie@perspective.brussels	x
Sophie David	Bruxelles Urbanisme et Patrimoine - la Direction de l'Urbanisme (BUP-DU)	sdavid@sprb.brussels	x
Xavier Nuyens	Bruxelles Environnement (IBGE)	xnuyens@environnement.brussels	x
Patrick Andres	STIB – MIVB	Patrick.Andres@stib.brussels	0
Edoardo Guglielmetti	Commissariat à l'Europe (CEOI)	eguglielmetti@commissioner.brussels	x
Peter Benuska	Représentant Institutions Européennes	peter.benuska@ec.europa.eu	x
Matthias Van Wijnendaele	Cabinet du ministre Bruxellois de la Mobilité et des Travaux publics	mvanwijnendaele@gov.brussels	x
Carlos Van Hove (c)	Cabinet du ministre Bruxellois de la	cvanhove@gov.brussels	x

	Mobilité et des Travaux publics		
Jeremy Onkelinx	Cabinet Ministre-Président du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale (CAB-MP-RBC)	jonkelinx@gov.brussels	x
Damien Van Eyll	Cabinet Vice-Premier ministre Reynders	damien.vaneyll@reynders.fed.be	x
Dominique Guide (c)	Cabinet Vice-Premier ministre Reynders	dominique.guide@reynders.fed.be	x
Olivier Verstraeten	Cabinet du Bourgmestre Ville de Bruxelles (CAB-BGM-VDB)	overstraeten@brucity.be	x
Benoit Velghe	Commune de Schaerbeek	benoit.velghe@schaerbeek.irisnet.be BVelghe@schaerbeek.irisnet.be	x
Samuel Renaud	Commune de Etterbeek	srenaud@etterbeek.irisnet.be	x
	Commune d'Ixelles		
Y.L. Mayet	ZP5343 (police)	zpz.montgomery.traffic.tech@police.belgium.eu	x
Stéphanie Poncelet	ZP5344 (police)	zpz.bruno.chantier@police.belgium.eu	x
Franky Bauters (c)	ZP5339 (police)	franky.bauters@police.belgium.eu	x
Christian Wouters (c)	ZP5339 (police)	christian.wouters@police.belgium.eu	x
Steven Saerens	ZP5339 (police)	steven.saerens@police.belgium.eu	x
Laurent Ledeghen	Services d'intervention pompier	plans-plannen@firebru.brussels	x
Anne-Sophie Destrée	Services d'intervention pompier	plans-plannen@firebru.brussels	x
Hannes Frank	Le comité du Quartier Européen de la Ville de Bruxelles (GAQ)	ca@gaq.be	x
Marion Wolfers	Schuman Square asbl	marionwolfers@eu-affairs.net	x

X = présent/aanwezig 0 = absent/afwezig

1. Commentaires sur la proposition d'aménagement présentée dans l'offre

- a. Hannes Frank: Pourquoi pas une consultation publique préalable ? Tout semble déjà décidé...
 - o Matthias Van Wijnendaele : Il y a eu des séances d'information et de participation avant le lancement de la procédure négociée de marché public (en avril 2015). Durant ces séances d'information, l'orientation du schéma de circulation a été exposée, base sur laquelle l'adjudicataire a par la suite remis son offre. Il y a eu des rencontres bilatérales entre Région et associations, notamment avec l'association de M. Frank, le GAQ. Des consultations sont prévues pendant l'étude.
 - o Auteur du projet : L'équipe a été sélectionnée sur base de son dossier et de la manière dont il a présenté et défendu un projet de base qui vous est présenté . Cette orientation non-liante énonce des ambitions claires, mais nous sommes au début du processus et des modifications à la proposition du concours seront certainement encore nécessaires/possibles/envisageables.
 - o PA : rappel est fait qu'il ne s'agit pas d'une procédure de concours, et que le projet présenté actuellement n'est en rien définitif, raison pour laquelle il vous est présenté.
- b. Hannes Frank : Possibilité d'utiliser le tunnel sous Avenue de Cortenbergh ?
 - o Matthias Van Wijnendaele : le gouvernement bruxellois a décidé en 2015 de ne pas exécuter le tunnel : la réalisation d'un tunnel n'est pas envisagé actuellement
- c. Hannes Frank : Possibilité de rétrécir l' Avenue de Cortenbergh à une voie, et réduire le nombre de bus

- Matthias Van Wijnendaele : L'Avenue de Cortenbergh fait partie d'un autre projet à plus grande échelle. Le gouvernement a opté pour un rétrécissement à 2 voies. A terme, une réduction sur une voie est à envisager. Les mesures qui seront prises pour l'E40 doivent également être prises en compte (parkway). La gestion du carrefour Renaissance-Cortenbergh ne permet pas de faire passer des bus à contre-sens dans l'avenue Cortenbergh sans implication pour le trafic. Par contre, un nouvel itinéraire bus 63 [plus dans la rue Franklin] est prévu afin de soulager la rue Franklin lors du nouveau plan bus (mise en exécution 2018-2019) proposé par le Ministre et approuvé par le gouvernement.

SITUATION ACTUELLE



SITUATION PROJETEE DANS LE NOUVEAU PLAN BUS



- d. Hannes Frank : La structure ne permet pas l'utilisation multifonctionnelle. Les escaliers sont dangereux lors d'événements
 - Auteur du projet : Il y a beaucoup de place pour l'espace public supplémentaire grâce à la nouvelle circulation. Autour et à côté de l'agora centrale il y a encore beaucoup d'espace public sans escaliers ou structures

- e. Hannes Frank : Avec les bus et les taxis qui vont passer sur la place ce n'est pas un réel piétonnier.
 - o Matthias Van Wijnendaele : il ne s'agit pas d'un piétonnier effectivement, mais d'un semi-piétonnier ou une zone de rencontre : accessible pour service d'urgences, déménagements, livraisons, cyclistes, piétons, bus, taxis, VIP, accès aux garages.

- f. Marion Wolfers : La structure ne permet pas l'utilisation multifonctionnelle. la tente actuelle (12m de haut, transparente) utilisée pour les événements ne correspond plus à la place centrale. La place centrale doit être multifonctionnel et bien protégé. Aujourd'hui il n'y a pas d'électricité sur la place centrale.
 - o Pouvoir Adjudicateur (PA) : il y aura la possibilité d'approfondir l'organisation spécifique des événements lors des comités techniques

- g. Marion Wolfers : les gens ne vont pas à Schuman pour photographier un auvent mais pour voir le bâtiment Berlaymont. Le trou dans l'auvent empêche une réelle protection contre la pluie.
 - o l'ouverture apporte également la lumière du jour. Le toit est suffisamment grand pour protéger contre la pluie. L'auvent est une addition architecturale à cet environnement qui n'interfère pas avec l'expérience du bâtiment Berlaymont.

- h. Marion Wolfers : Le parvis du Cinquantenaire, autour du buste de Schuman et les sculptures sur la clôture, devrait être mieux soigné et éclairé
 - o PA : le parvis du Cinquantenaire doit se voir clarifié pour sa gestion et son entretien, mais devra faire l'objet d'une analyse d'aménagement dans le cadre de la présente étude.

- i. Marion Wolfers : Problème de blocs de béton devant l'ambassade du Royaume-Uni
 - o PA : hors périmètre stricte de l'étude, mais sont bien visé par des solutions.

- j. Laurent Ledeghen : Les éléments de l'étude de sécurité doivent être intégrés. Problématique spécifique d'une organisation régulière d'évènements sur Schuman pour la sécurité. Ceci n'est pas pris en compte dans l'étude de sécurité. Les résultats de l'étude de sécurité sont donc à adapter en fonction des nouvelles orientations d'usage de l'espace considéré.

- k. Pierre Lemaire : Les éléments de l'étude de sécurité doivent être intégrés. L'auteur du projet de l'espace public doit être le même que l'auteur du projet des éléments de sécurité. Qui paiera les éléments de sécurité ? Ils ne sont plus inclus dans le budget actuel
 - o Matthias Van Wijnendaele : il est à préciser de quel type d'élément de sécurité qu'on parle, qui le demande, qui le paiera. D'accord pour une intégration paysagère des éléments de sécurité dans le projet de réaménagement.
 - o PA : néanmoins les éléments de l'étude sécurité seront pris en compte dans le cadre de l'étude, mais ne pourront très probablement pas être appliquée telle que décrite, quel que soit la solution au point précité, car des problématiques d'exécution locale ou encore de gestion et d'entretien sont également à considérer.

- l. Police : Les éléments de l'étude de sécurité doivent être intégrés. La police a besoin de points d'ancrage pour ses chevaux de frise (croix ferrées).
 - o L'ancrage pour les chevaux de frise est demandé dans le programme, il sera intégré dans le projet.

- m. Police : Comment les voitures seront-elles empêchées de suivre les taxis et les bus à travers la place? comment la circulation sera-t-elle organisée entre le nord et le sud? Et comment circule le trafic lors d'un sommet européen?
 - o Pouvoir Adjudicateur (PA) : La circulation en dehors de la zone du projet fait partie du plan de mobilité avec des aménagements spécifiques – la mise en exécution à concerter avec le chantier de la place Schuman - et non de cette mission pour la mise en place de l'espace public. Le bureau

d'étude doit proposer le système de contrôle (via caméras, via potelet amovible...) sur la place en elle-même.

- n. Benoit Velghe : Des mesures de circulation sont-elles prises en dehors du périmètre du projet?
- Pouvoir Adjudicateur (PA) : Oui, mais pas sous la direction du présent bureau d'étude, mais par le Bruxelles-Mobilité (Cortenbergh/Auderghem/Joyeuse entrée) et par les services de la STIB (Archimède)
- o. Peter Benuska :
- Faisabilité des mesures de circulation en dehors du périmètre du projet ? Avenue de la Joyeuse Entrée / Avenue de Cortenbergh / avenue d'Auderghem : et en particulier le carrefour Cortenbergh Joyeuse-Entrée
 - Oui, par Bruxelles Mobilité
 - représentation symbolique de l'Union européenne sur la place Schuman ? La statue de Schuman doit être rendue plus visible. Inclure le trottoir devant l'ambassade du Royaume-Uni dans le projet, pour le moins d'étude ?
- p. Cabinet Vice-Premier ministre Reynders :
- Il doit y avoir un accord des communes, institutions EU, riverains et le gouvernement de la Région avant que Beliris n'entame des travaux
 - Pas de refontes des espaces publics déjà intervenus (trottoir Berlaymont), tout en sachant que l'asphaltage ocre est quant à quant à lui été réalisé à titre temporaire. Les zones entourant le Berlaymont ont été réalisées à titre définitif et sont donc des points de référence de la situation existante. Il convient de ne pas payer deux fois pour une même zone d'aménagement.
 - Le bureau d'étude prend acte de cette demande
 - Une réactualisation de l'étude de mobilité est considérée comme nécessaire
 - Matthias Van Wijnendaele : les études de mobilité ont été réalisées, et le gouvernement de la RBC s'est accordé sur ce nouveau plan de circulation afin de réhabiliter cet espace
- q. Franky Bauters :
- les travaux du tunnel Reyers rendent peu pertinent toute nouvelle étude de mobilité à l'heure actuelle
 - l'utilisation des même point d'ancrage Beliris serait préférable afin de favoriser l'uniformité
 - tenir compte des grilles de ventilation, et des niveaux induits, tant pour les matériaux que pour les logique de cheminement et marquage (PMR, signalétique, ...)
 - tenir compte de point de convergence des façades de l'EAS qui provoque des températures élevées par réflexion du soleil. Être prudent avec l'usage de miroir, et réflexion de ces point focaux, surtout vis-vis d'une structure réfléchissante telle que présentée, avec un impact possible vers des tiers bâtiments.
 - tous les matériaux doivent être résistants au vandalisme, tant pour le sols que pour les infrastructures hors-sol.
- r. NDLR : proposition est faire par le PA de proposer la participation au CA à un représentant de l'ambassade Britannique : Richard Craddock

2. Poursuite de la mission

- s. Des comités techniques et une consultation des différents comités seront organisés vers la fin du mois d'avril – début mai
- t. Une prochaine comité d'accompagnement générale pourrait être organisée vers la fin du mois de mai – début juin
- u. L'intention est que l'avant-projet est prêt pour début septembre afin d'initier la procédure urbanistique légale

Ce PV sera considéré comme définitif en l'absence de remarque endéans les 15 jours calendrier, soit pour le 17 mai 2018.